

L'Inf'Eau Authion est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants du bassin de l'Authion pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne. Il s'adresse de manière privilégiée aux producteurs de maïs grain ou ensilage, maïs semences, millet, haricot semences et chanvre semences. Il s'appuie sur un réseau de 20 sondes capacitatives réparties sur le bassin.

L'Essentiel de la semaine :

Les restrictions se durcissent sur le bassin versant avec le passage en ALERTE sur tout le val d'Authion (pompages et puits). **Dorénavant seul les prélèvements superficiels liés au Lathan ne sont pas en restriction (seuil d'alerte).**

↪ Eaux superficielles :

- 49 : **Mesure d'ALERTE : Couasnon, Authion**
Mesure de VIGILANCE : Lathan
- 37 : **Mesure d'ALERTE : Changeon**

↪ Eaux Souterraines :

- 49 : **Mesure d'ALERTE sur les zones d'alerte Authion Moyen et Authion Supérieur et Authion Alluvions**
- 37 : **Mesure d'ALERTE dans la bande des 200 mètres de part et d'autre du Changeon**

ATTENTION : sur les zones sujettes à la mesure d'ALERTE, l'irrigation des semis de maïs-semence est concernée par la mesure d'ALERTE (interdiction d'irrigation de 10h à 20h)

Météo

Météo des semaines passées

	Pluviométrie en mm		
	Semaine 17	Semaine 18	Semaine 19
Beaucouzé	0.2	0.2	0.1
Fontaine Guérin	0	0.2	0.2
St Mathurin sur Loire	1.5	0.7	0.2
St Martin de la Place	1.2	0.1	0.2

Source : Weather Mesures, Météo France

Prévisions météo à 7 jours (Beaucouzé)

	Jeudi 19/05	Vendredi 20/05	Samedi 21/05	Dimanche 22/05	Lundi 23/05	Mardi 24/05	Mercredi 25/05
Temps							
T° min / max (°C)	15/27	18/29	12/26	16/31	13/26	11/21	9/18
Pluie (mm)	2.7	0.5	0	2.7	2.4	1.8	0.3
ETP (mm)	4.5	5.2	4.8	4.9	4.4	3.1	2.8

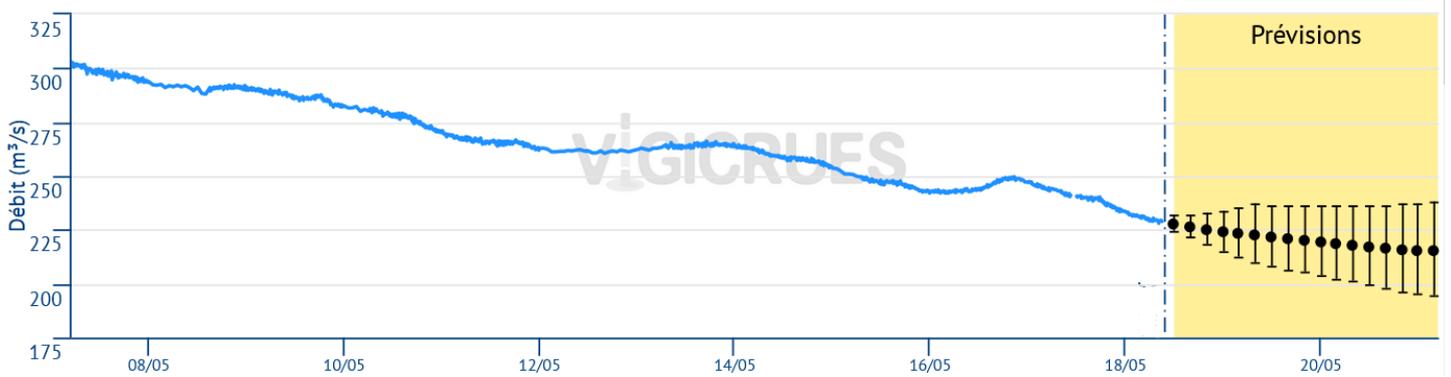
Sources : Weather Mesures / MétéoCiel

(icônes météo www.freepik.com)

Un temps nuageux, voire orageux est annoncé pour les 10 prochains jours avec quelques averses. Les températures et l'évapotranspiration vont diminuer dans la semaine.

Situation des ressources en eau

Débit de la Loire

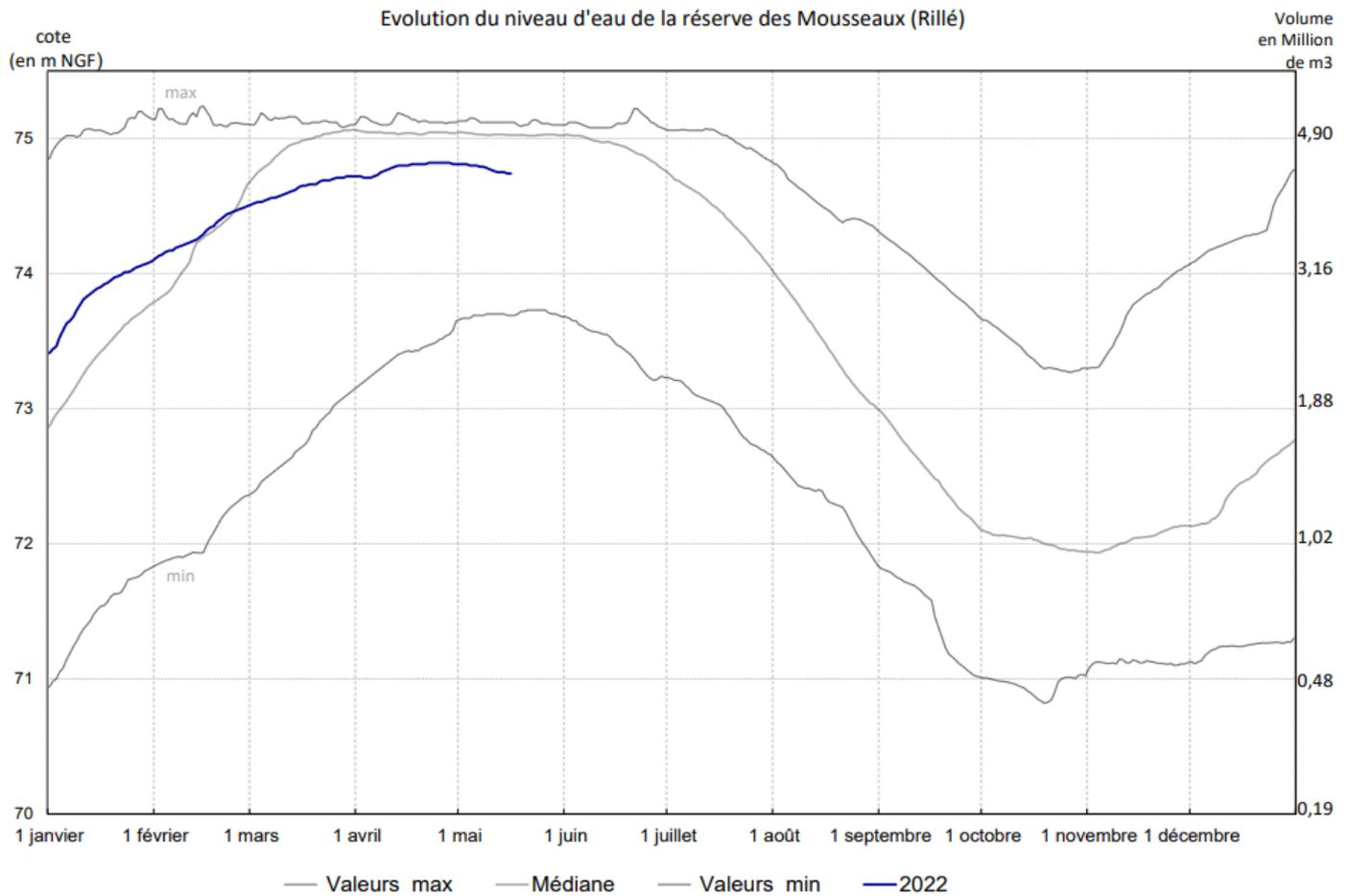


Le débit de la Loire se situe sous le seuil d'alerte printanier situé à 290m³/s.

Remplissage de la retenue des Mousseaux à Rillé au 16/05/2022

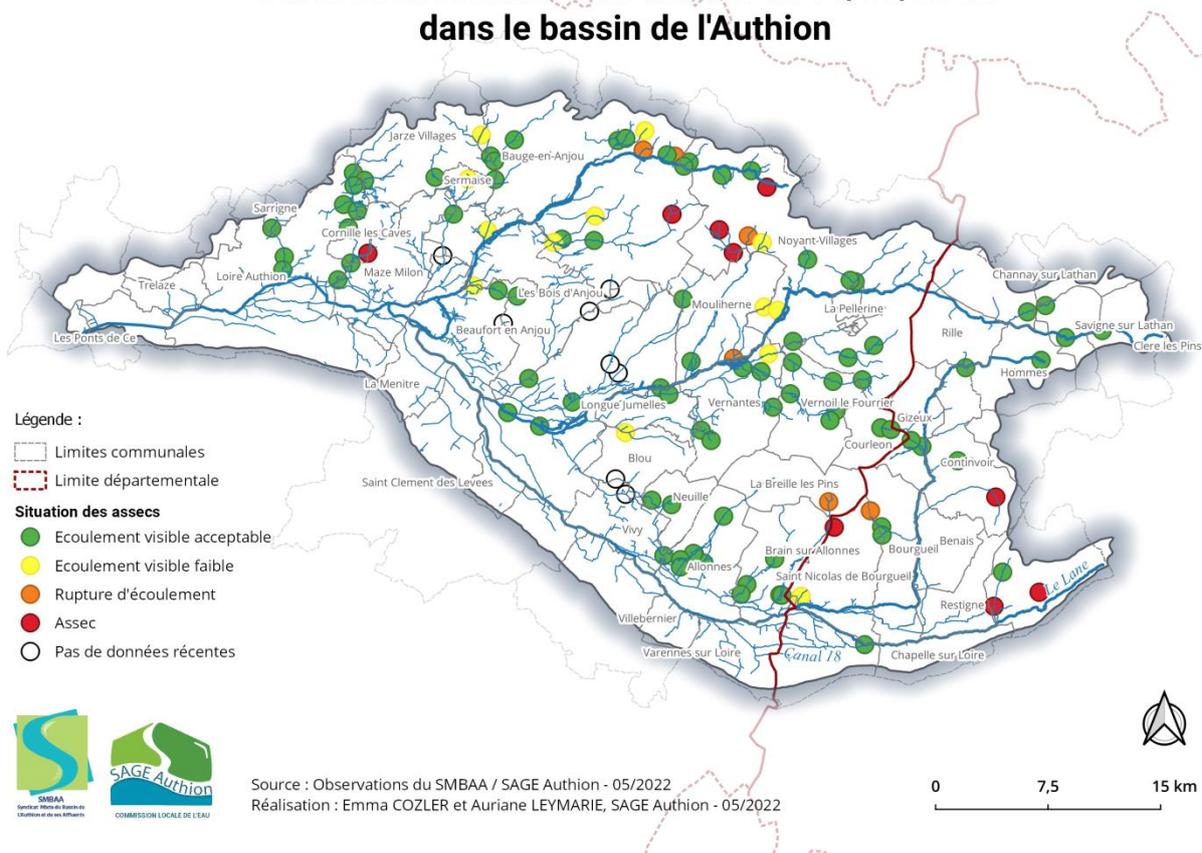
Volume total : 4,9 Mm³
Taux de remplissage : 88%

Volume de la retenue : 4.31 Mm³
Débit de soutien : 0,170 m³/s



Situation des assecs (SMBAA)

**Carte de la situation des assecs au 11/05/2022
dans le bassin de l'Authion**



Les écoulements superficiels sont impactés par les conditions actuelles. Sur les 109 points d'assec observés :

- 9 sont à sec ;
- 6 présentent des ruptures d'écoulement ;
- 13 montrent un écoulement visible faible ;
- 81 ont un écoulement visible acceptable.

Eaux souterraines

19	L	M	M	J	V	S	D	Seuils de printemps			
	09/05	10/05	11/05	12/05	13/05	14/05	15/05	Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise
ZA souterraine hauteur en m NGF											
AUTHION-MOYEN 04553X0023F – cénonomien/sables	43,10	43,10	43,10	43,10	43,09	43,09	43,09	43,31	43,26	42,59	
AUTHION SUPERIEUR 04248X0022/P – séno-turonien	67,77	67,73	67,70	67,64	67,60	67,57	67,55	68,21	68,14	67,12	
	11/05	12/05	13/05	14/05	15/05	16/05	17/05				
AUTHION ALLUVIONS Seuil calé sur la station de Montjean/Loire	266	262	264	259	248	nc	nc	nc	290	127	

Source : DDT49-BRGM

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Autolimitation des prélèvements	Interdiction d'irrigation de 10h à 20h sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10h à 20h	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation Interdiction de remplissage plans d'eau

Cultures sensibles : arrosage des plantes sous serres, en containers, rosiers, tabac, bassinage des semis et arrosage des jeunes plants

Techniques économes = irrigation au goutte-à-goutte et micro-aspersion

Non concernés = réserves collinaires déconnectées

Mesures réglementaires en vigueur au 18/05/2022 par Zone d'Alerte :

- ↪ **Eaux superficielles :**
 - 49 : **Mesure d'ALERTE : Couasnon, Authion**
Mesure de VIGILANCE : Lathan
 - 37 : **Mesure d'ALERTE : Changeon**
- ↪ **Eaux Souterraines :**
 - 49 : **Mesure d'ALERTE sur toutes les zones souterraines : Authion Moyen, Authion Supérieur et Authion Alluvions**
 - 37 : **Mesure d'ALERTE dans la bande des 200 mètres de part et d'autre du Changeon**

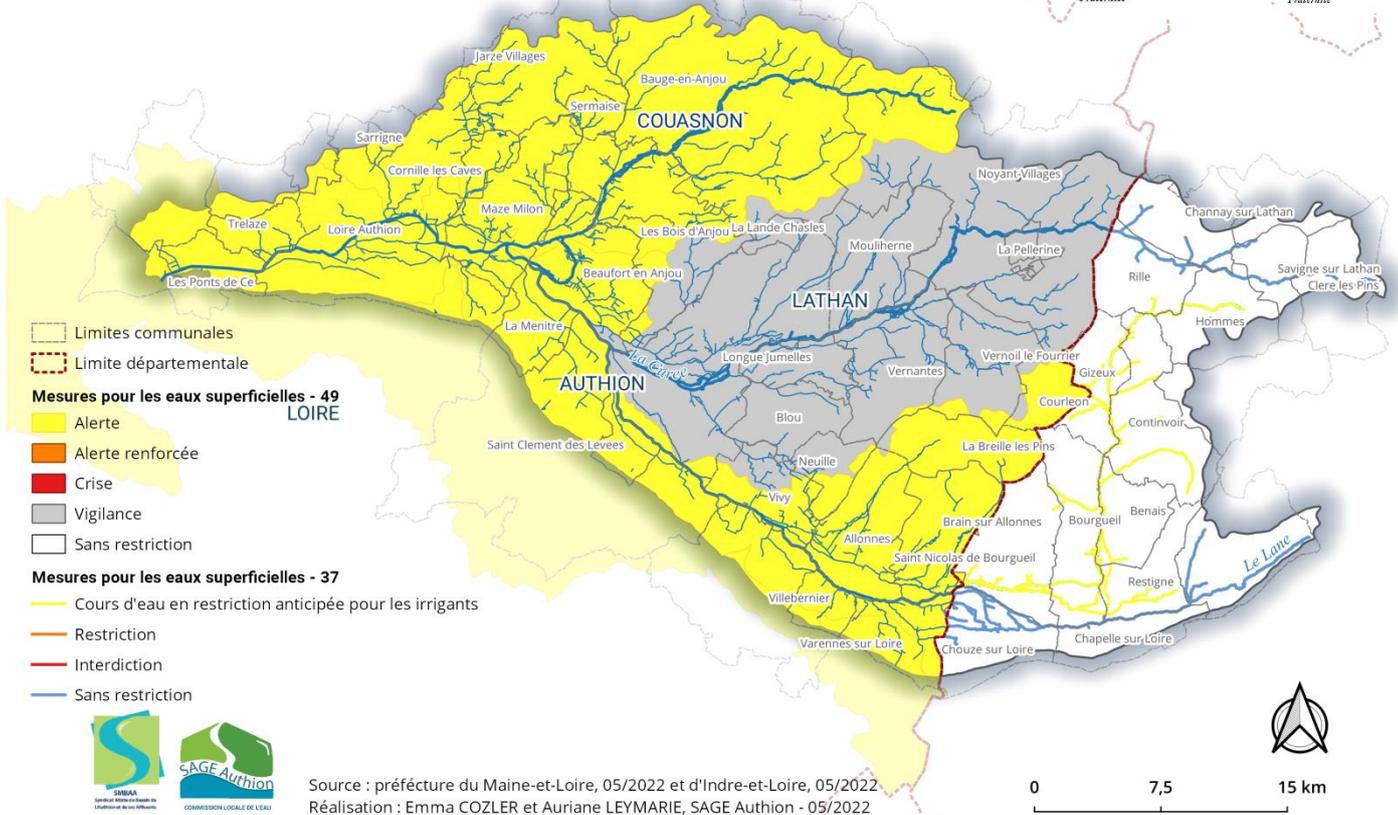
Dans les zones en ALERTE, les cultures sensibles (en containers, sous abri, jeunes plants et bassinage des semis) ou irriguées par des techniques économes (goutte-à-goutte / micro-aspersion) peuvent continuer d'être irriguées dans la mesure du strict nécessaire.

ATTENTION : sur les zones sujettes à la mesure d'ALERTE, l'irrigation des semis de maïs-semence est concernée par la mesure d'ALERTE (interdiction d'irrigation de 10h à 20h)

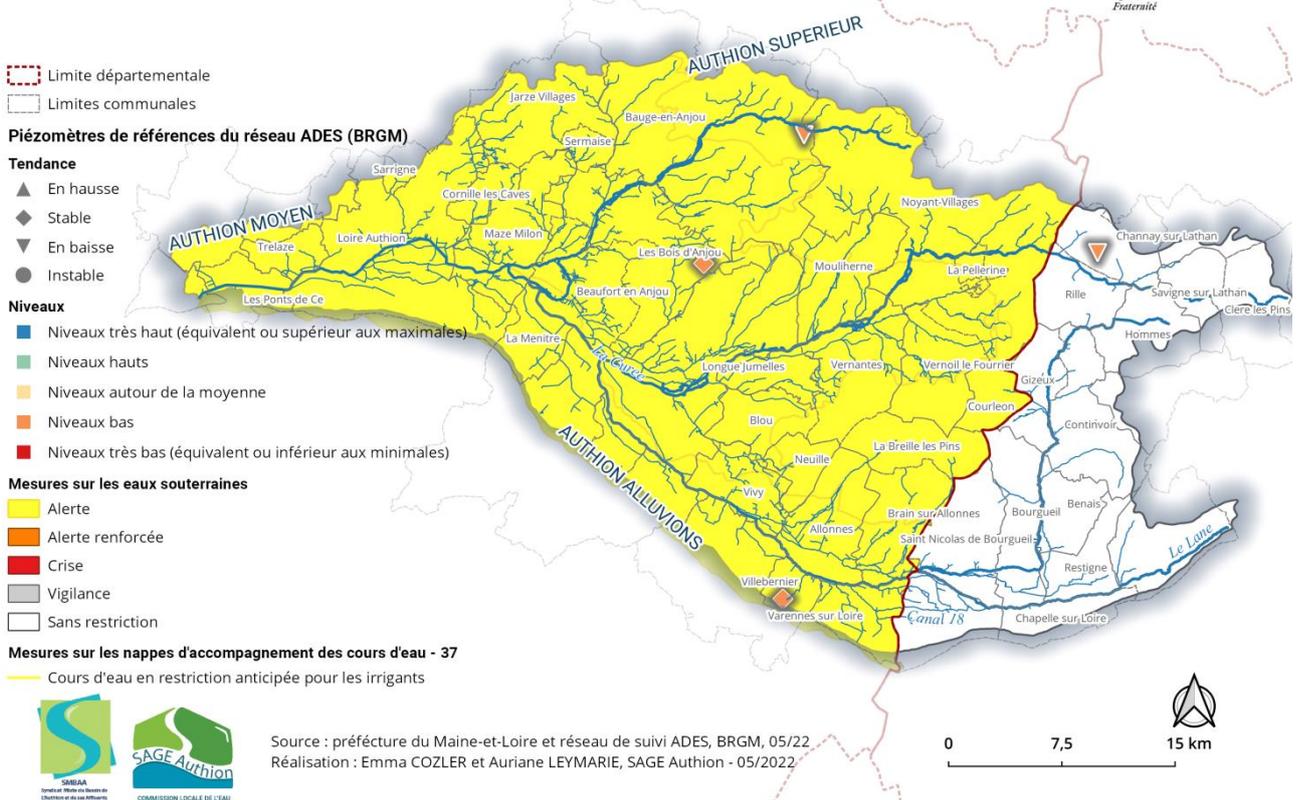
Pas sûr de la mesure qui vous concerne ?

- ↪ Vérifiez directement dans votre espace [Irrig'Eau](#) le zonage auquel sont rattachés vos points de prélèvement et le niveau de restriction qui s'y applique (Vigilance, Alerte, Alerte Renforcée, Crise)
- ↪ **OU** Vérifiez le zonage superficiel **OU** souterrain qui concerne votre point de prélèvement sur la carte en ligne : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=8f3ad6c3-a13c-4bb0-8dca-a00f4e852b86> et regardez le niveau de restriction qui s'y applique
- ↪ Appliquez les dispositions associées dans le Plan d'Alerte (en vérifiant les usages non concernés)

Carte des arrêtés du 18 mai 2022 (Maine-et-Loire) et du 5 mai 2022 (Indre-et-Loire) - Zones d'alerte pour les eaux superficielles



Carte des arrêtés du 18 mai 2022 - zones d'alerte pour les eaux souterraines et situation des piézomètres de référence





Comment je visualise ma restriction sur Irrig'eau ?

1- Je me connecte à mon compte

A partir d'un ordinateur : <https://irrigeau-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

A partir d'un smartphone ou d'une tablette : <https://irrigeau-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/mobile/>

Les login et mot-de-passe ont été fourni par l'OUGC, n'hésitez pas à redemander s'il a été égaré.

2- Je vais sur la page « Relevé des points de prélèvement »

↳ Visualiser les mesures qui s'appliquent à chacun de vos points de prélèvement à partir du menu « Relevé des points de prélèvement » :

Le statut de chaque point est détaillé dans le tableau récapitulatif des points de prélèvement et le **Plan d'Alerte** rappelé en-dessous avec une correspondance du code couleur :

Menu principal

- Accueil
- Informations restrictions Authion
- Relevé des points de prélèvement
- Demande de volume

Connexion

Bonjour, [nom]

Déconnexion

Liste des Points de prélèvement de [commune]

Nombre de point de prélèvement : 2

Identifiant	Id Prise d'eau	Lieu dit	Commune	Nature Ressource	Origine Ressource	Unité de gestion	Zonage restriction	Restriction
PP49281128	250		GENNES VAL DE LOIRE	Cours d'eau	Eaux sup. réalimentées	Val d'Authion moyen	ESU - AUTHION ESU	● R
PP49281129	251		GENNES VAL DE LOIRE	Retenue	Nappe alluviale	Val d'Authion moyen	ESO - AUTHION ALLUVIONS	● R

« - 1 / 1 - »

Plan d'alerte

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISIS
Auto-limitation des prélèvements	Interdiction d'irrigation de 10H à 20H sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10H à 20H	interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes interdiction de remplissage plans d'eau	interdiction totale d'irrigation interdiction de remplissage plans d'eau

Inf'Eau Maïs Semences

Stade de la culture : Les premiers semis femelles se terminent, les semis du 25 avril sont au stade 5-6 feuilles.

Etat de la réserve hydrique : Les réserves hydriques (RFU) sont déchargées dans les sols superficiels à moyen (< 130 m). Pour les sols profonds, l'état des réserves hydriques (RFU) est maintenant arrivé à son minimum et sera épuisé d'ici la fin de la semaine.

Stratégie et conseil d'irrigation :

- ↪ **Un temps estival est annoncé cette semaine ainsi que la suivante avec des ETP élevés pour la saison (autour de 4-6 mm/jour).
La priorité est à donner aux dernières parcelles semées en respectant les restrictions et en apportant au minimum 20 mm (à ajuster selon le type de sol).**
- ↪ **De façon à faciliter le contact terre-graine, il est conseillé de rappuyer la ligne de semis avant une irrigation.
La même stratégie est à adopter lors de chaque semis (mâle 1, 2, 3...).**
- ↪ **Respecter le décalage des semis pour chaque variété et si besoin d'irrigation arroser dès semis pour assurer le décalage.**
- ↪ **Dans le cadre d'une levée homogène, le retour d'irrigation devra se faire à partir du stade 10 feuilles. Si la levée est hétérogène, l'apport peut être réalisé dès le stade 6-7 feuilles.**

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers

14 avenue Jean Joxé CS 80646
49006 ANGERS
Tél. 02 41.96.75.00

Rédaction : L. TALBI ; N. PIHEE

Comité de relecture : A. CHAIGNEAU. A. LEYMARIE
Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'Inf'Eau Authion chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>